

Qu'est-ce qu'un POCO ?

Les échanges se font sans utiliser d'argent. Cependant, afin de créer une équivalence entre les échanges, **une monnaie symbolique appelée POCO** détermine la valeur de l'échange. Cette unité basée sur le temps équivaut environ à 1/4h. Chaque adhérent choisit le nombre de POCOS pour l'échange qu'il propose.

Lors de son inscription, l'adhérent reçoit 5 POCOS.

Déclaration des échanges

Après chaque échange effectué, l'adhérent devra déclarer le nombre de POCOS reçus ou donnés sur le site internet pocosel.blogspot.com.

Il pourra également consulter sur le site le solde de ses POCOS.

Planning des marchés d'échanges

Disponible sur le site internet POCOSEL.

Pour plus d'informations

Toute personne intéressée peut venir lors des marchés d'échanges sans aucune obligation d'adhésion.

Site Internet : pocosel.blogspot.com



Systeme d'Echange Local sur la région POuancé - COmbrée

Quel est le principe ?

POCOSEL est un système d'échange local basé sur le lien social et la solidarité. Il permet aux habitants d'échanger des services, des savoir faire, des biens, ou des prêts de matériels sans utiliser d'argent.

Quelle est l'origine de POCOSÉL ?

Cette action, menée par un collectif d'habitants, a été initiée dans le cadre du Contrat de Développement Social Territorialisé liant la MSA à la Communauté de communes de la région Pouancé-Combrée. **Le collectif se réunit un samedi matin par mois à Pouancé (MCL) ou à Combrée (Bibliothèque)** lors d'un marché d'échanges. Ce rendez-vous est l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents et d'échanger en direct.

Que peut-on échanger ?

Il existe deux catégories d'échanges :

- **les services et les savoir faire**
- **les biens et le prêt de matériel**

Les offres et les demandes sont diverses : aide au jardinage, initiation informatique, aide à la couture, nourrir un animal pendant les vacances, prêt d'une remorque,...

Ces échanges sont aussi l'occasion pour les adhérents de faire découvrir aux autres leurs passions : cuisine, musique, activités manuelles,...

Lors des **marchés d'échanges**, l'adhérent peut aussi échanger en direct des fruits, des légumes, des œufs, des plants, des magazines, des vêtements, des bibelots, des petits meubles...

Comment adhérer ?

Pour pouvoir échanger, l'habitant intéressé doit adhérer au collectif un samedi matin sur le lieu de rencontre prévu. **L'adhésion est totalement gratuite** et un numéro d'adhérent lui sera attribué. Il peut également se préinscrire au préalable sur le site internet pocosel.blogspot.com.

Où consulter ou déposer les annonces ?

L'adhérent peut consulter les offres et les demandes des autres adhérents et déposer des **annonces sur le site pocosel.blogspot.com**. Si une personne le souhaite, elle peut avoir un parrain ou une marraine qui l'aidera dans ses démarches sur le site internet.

Comment échanger ?

Si une annonce l'intéresse, l'adhérent contactera directement l'adhérent émetteur de l'annonce dont les coordonnées lui seront remises à son inscription. La liste des adhérents est remise régulièrement à jour et reste disponible à tous les adhérents.

Les échanges s'opèrent librement entre tous les adhérents et relèvent de leur responsabilité. Ils n'ont lieu qu'entre adhérents qui communiquent leur numéro d'adhésion. Les coordonnées des adhérents ne doivent pas être données, ni prêtées à des personnes extérieures au collectif.

Les échanges doivent rester ponctuels et ne doivent pas être liés à l'activité professionnelle de l'adhérent.

L'échange n'est pas obligatoirement réciproque entre deux adhérents : un adhérent qui reçoit, peut donner à un adhérent autre que celui qui lui a donné.

